

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La folie des socialistes unifiés : Ils prétendent faire élire Sadoul ! — Le bolchevisme au bord du gouffre. Pourquoi la flotte alliée seconde Youdenitch. Désarmons l'Allemagne. — Le petit cadeau d'adieu des députés !

Nos socialistes ne doutent de rien. Ils émettent la prétention de faire élire, à Paris, le capitaine Sadoul, cet officier traité à son pays puisqu'il seconde de son mieux les Bolcheviks qui ont poignardé les alliés dans le dos à Brest-Litovsk.

Aucun journal unifié, cependant, n'ose donner la profession de foi du candidat que Longuet qualifie d'officier républicain « sans peur et sans reproche ». « Quelle injure pour la mémoire du chevalier Bayard !

Heureusement qu'un organe socialiste, la *Politique* de Varenne, publie quelques précisions intéressantes.

Notre confrère donne un extrait d'une brochure de propagande éditée à Moscou et dont l'auteur est le capitaine Sadoul lui-même.

L'officier sans peur et sans reproche trouve que tout va pour le mieux dans l'ancien empire des tzars. Nous pourrions prouver le contraire par quelques emprunts à la *Cause Communiste*, le journal de Bourzef. En attendant donnons ce simple extrait :

« Le professeur Malinovsky, dont on connaît les remarquables travaux sur la peste de mort, publiée dans les *Priavowsky Kraï* de Rostow-sur-le-Don, un parallèle terrifiant entre les meurtres du tzarisme et ceux du bolchevisme. Durant les trois années qui suivirent la première révolution russe (1905-1908), 5.165 condamnations à mort ont été prononcées par les tribunaux et 2.835 exécutions ont eu lieu. Durant les trois premiers mois de 1919, selon la source officielle — celle des *Iswestia* de la Commission extraordinaire de Moscou pour la lutte avec la contre-révolution — 13.850 personnes ont été fusillées. Voilà le bilan de la cruauté bolcheviste !... »

Ce qui va bien en Russie c'est surtout l'assassinat et le meurtre, cela paraît chose négligeable à l'officier sans peur et sans reproche dont on veut faire un député de Paris !

Il trouve donc que l'expérience, bonne en Russie, « serait plus facile encore en France, où le succès est assuré. »

Il déclare dans sa brochure qu'il suffira aux prolétaires de se lever pour assommer bourgeois et capitalistes afin d'assurer le bonheur du peuple. C'est ce qu'il appelle pour les ouvriers, les paysans et les soldats, « marcher d'un seul élan enthousiaste à la conquête de la liberté. »

« Jamais, dit encore Sadoul, l'occasion n'aura été plus favorable et il conclut par cette vantardise : « J'ai hâte d'être en France pour participer à la grande mobilisation des forces prolétaires. »

Parions que ce fou ou ce criminel, manquera à sa promesse. Mais si le cœur lui en dit, qu'il vienne donc dire aux paysans français qu'il faut abandonner leurs terres en faveur de la communauté... et il jugera de l'effet.

La *Politique* rappelle avec raison le mot de Jouhaux de la C.G.T. : « le capitaine Sadoul chante sur la crête d'un mur. Le malheur est que si l'on écoutait sa chanson, il y aurait bientôt du sang au pied de ce mur, — qui ne s'écroulerait pas. »

La chute du bolchevisme est-elle prochaine ? Le général Youdenitch serait à Petrograd. La flotte anglo-française de la Baltique seconde puissamment l'action de Youdenitch.

On peut s'étonner que les Alliés aient, par leur flotte, repris la lutte contre les Bolcheviks. Mais un fait nouveau s'est produit qui justifie cette intervention. La preuve a été faite qu'une entente existait entre certains chefs qui combattent le bolchevisme et Berlin pour rétablir le tzarisme en Russie.

Les Alliés veulent, au contraire, l'avènement d'un régime démocratique ou du moins d'un régime fixé par une Constituante régulièrement élue.

Le tzarisme assurerait le triomphe des Germains en Orient. L'Entente est donc trop directement intéressée à la question pour ne pas tenter de faire échouer le plan de Berlin. C'est pourquoi elle seconde Youdenitch qui s'est toujours déclaré comme un

champion convaincu d'un gouvernement démocratique.

L'échec des Boches est-il définitif ? Il serait imprudent de l'affirmer. La déception est cependant grande à Berlin si on en juge par le télégramme suivant publié par la grande presse :

« Le général von Estorff, commandant le 3^e groupe de la Reichswehr, vient d'adresser à von der Goltz, à propos du rappel de ce dernier, une longue lettre où se trahissent le dépit et la déillusion éprouvés par certains milieux allemands à la suite de la tournure prise par les événements en Allemagne et dans les provinces baltiques.

« L'alliance de nos ennemis, dit-il, s'est encore montrée plus forte que nous et nous contraind à un renoncement amer.

« Avec vous, nous devons dire adieu à maintes espérances que nous formions pour l'avenir de l'Allemagne dans l'Est. »

Puisse la prophétie être exacte. Mais le meilleur moyen de garantir notre sécurité serait encore de désarmer l'Allemagne.

Marcel Sembat a trouvé ce moyen : « Pour désarmer l'Allemagne, écrit-il dans *l'Humanité*, il faut désarmer tout le monde. »

Cette proposition simpliste vaut d'être retournée, ce que fait avec à propos le *Bulletin de la Ligue civique* :

« Pour désarmer tout le monde, ce qu'en effet désirent et veulent tous les peuples, il faut d'abord désarmer l'Allemagne : voilà la vérité !

Quelle organisation internationale l'aurait le pouvoir de désarmer tout le monde, s'il lui manquait la force, l'énergie, la constance, la tenacité nécessaires pour désarmer l'Allemagne ? Comment empêcher dans l'univers entier ce que M. Marcel Sembat appelle, comme avant la guerre, la « course aux armements », si le contrôle de la Société des Nations, conformément au traité, ne pouvait empêcher l'Allemagne d'armer en secret ?

La vraie paix, M. Marcel Sembat, elle sera assurée quand le brigand militaire, l'Allemand, aura été à jamais muselé, comme le permet une stricte et rigoureuse application du traité, sans illusion, sans défaillance. »

Une petite résolution qu'il serait vraiment regrettable de ne pas noter. On sait qu'il existe une caisse de retraite pour les députés.

Tout député non réélu a droit à une pension, à condition qu'il ait siégé pendant huit ans au moins.

Or nos honorables se sont octroyés un petit cadeau d'adieu. Sans discussion, — évidemment ! — ils ont voté la résolution suivante proposée par M. Barabant, député de la Côte-d'Or :

« Les membres de la onzième législature seront exceptionnellement dispensés de l'obligation d'avoir exercé le mandat législatif pendant huit années pour acquérir le droit « à la pension. »

Pour justifier cette « pension de guerre » aux députés qui furent élus en 1914 et qui resteront sur le carreau, le rapporteur déclare qu'il y a lieu de tenir compte « des circonstances exceptionnelles dans lesquelles la Chambre a exercé son mandat. »

Evidemment, évidemment, mais les polus aussi qui firent cinq ans de guerre ont des titres exceptionnels à notre gratitude et on ne songe pas à leur accorder un régime de faveur !

Il est seulement à craindre que la caisse qui doit alimenter les pensions ne soit insuffisante pour solder les innombrables retraites que les électeurs vont provoquer !... A. C.

600 criminels !

M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, vient de terminer l'état des officiers allemands coupables de crimes de droit commun en France et en Belgique. Il y en a environ six cents.

Chacun des noms est accompagné du détail des faits criminels et des témoignages qui les établissent. Les plus grands noms du Gotha allemand y figurent, parmi lesquels le prince Rupprecht de Bavière.

Le Conseil suprême va décider très prochainement la date d'envoi à l'Allemagne. On s'attend, comme il convient, à une réponse dilatoire. Jusqu'à ce jour, l'accord des Alliés est complet pour l'exécution. La publication de la liste des criminels et du résumé de leurs crimes produira, d'ailleurs, un effet considérable dans le monde contre le militarisme allemand.

ENCORE LES ÉLECTIONS

Quand Mme du Barry qui, après avoir été mademoiselle chez un marchand de modes, était devenue successivement la femme d'un cadet de Gascogne, la dernière maîtresse de Louis XV, la maîtresse d'un lord anglais et la victime du tribunal révolutionnaire, vit approcher de sa tête la main du bourreau et se trouva tout près de la guillotine, cette pauvre courtesane, jadis tant aimée et qui tenait tant à la vie, se mit à crier et à supplier : « M. le bourreau, encore une minute ». L'histoire raconte que ces cris et ces gémissements attendrirent tous les spectateurs. La Chambre agonisante ressemble tout à fait à Mme du Barry. Elle ne peut plus vivre et elle ne sait pas mourir : « M. le Président du Conseil, encore trois mois, de grâce. — Pas même un mois. — M. le Président du Conseil, encore deux mois, le temps de catéchiser les électeurs. — Pas même un mois. — M. le Président du Conseil, encore sept semaines, le temps de prouver que c'est nous qui avons gagné la guerre, et non pas Joffre ou Foch, comme la plupart de nos électeurs ont la naïveté de le supposer. — Vous avez un mois pour leur dire tout cela. — Monsieur le Président du Conseil un mois c'est bien court. — Faisons-nous-en, je pose la question de confiance. »

324 députés ont fini par se résigner à se représenter le 16 novembre devant les électeurs et ont voté pour Clemenceau, mais 133 ont persisté à s'accrocher à leurs fauteuils. Cette Chambre qui a rendu de grands services et qui, malgré la présence de Caillaux, de Turmel et de sept ou huit autres citoyens de la même valeur, est restée en général honnête et patriote, se devait à elle-même de finir en beauté et de s'en aller de bonne grâce. Il est regrettable que ce sentiment ne se manifeste chez elle ni avec spontanéité ni avec force. L'idée qu'on doit faire maison nette et balayer tous les sortants, sauf ceux qui ont vu le feu ou qui ont rendu des services considérables au pays, et qu'il faut surtout se débarrasser des députés avocats qui ont plaidé pour des sujets ennemis, ou de ceux qui ont travaillé, à la suite de Caillaux, contre nos meilleurs alliés, cette idée à s'enfoncer de plus en plus dans la tête des électeurs, à mesure que la démobilisation se poursuit.

« Nous vous avons nommés pour faire les affaires du pays et non pas les vôtres, disent les polus. En défendant un espion ou un sujet boche suspect et en le faisant acquitter ou condamner légèrement, vous avez peut-être permis à d'autres espions de s'éclipser à temps et de renseigner les Boches, et vous avez, sans le vouloir, amené l'échec d'une de nos attaques et la mort de milliers de camarades. Si Caillaux est poursuivi pour avoir essayé d'amener la défection de l'Italie, ceux qui ont, volontairement ou non, secondé son plan, par exemple en indisposant contre nous l'Angleterre par une campagne en faveur de la cession de Gibraltar et de Tanger à l'Espagne, ne méritent-ils pas d'être rendus à leurs études ou à leurs plaisirs pour cette lourde erreur ? »

Il est difficile de répondre à une argumentation aussi serrée. Et c'est bien là ce qui inquiète un assez grand nombre de députés sortants, voire même une douzaine de sénateurs.

Ce qui caractérise, en effet la situation actuelle, c'est qu'on ne peut pas prévoir l'orientation des élections : c'est un saut dans l'inconnu. Les socialistes affectent de croire qu'ils gagneront des sièges, la droite en gagnera sûrement. Sans vouloir faire le prophète, je pense que les radicaux et les républicains de gauche l'emporteront encore et que l'ancien parti de Gambetta se reconstituera fortement pour lutter contre l'anarchie, le désordre et la rébellion incessante contre l'Etat. Cette victoire des partis républicains d'ordre social et d'union nationale, que beaucoup de bons esprits essaient de grouper depuis Hervé jusqu'à Carnot, est indispensable pour résoudre nos difficultés financières. Si personne n'ose l'avouer hautement tout le monde dit, à la Chambre et au Sénat, que les Etats-Unis ne nous prêteront les 60 ou 80 milliards à 6 % amortissable qui nous permettraient de liquider la guerre que s'ils se trouvent en présence d'un gouvernement stable, capable de résister à l'anarchie, aux désordres, à la paresse et à la surenchère. Sans cela c'est la dépréciation croissante de notre change, c'est l'avilissement de notre billet de banque et de nos titres des emprunts de guerre. Les souscripteurs feront bien d'y réfléchir. Le ministre sait tout cela, car les négociations continuent entre Klotz et le ministre des finances des Etats-Unis ; et c'est une des raisons pour lesquelles Clemenceau n'a pas voulu changer la date des élections législatives, car il a hâte d'être fixé.

L'intérêt des Etats-Unis coïncide ici avec celui de la France. Les Américains ne sont pas des héros ou des saints, comme on l'a cru stupidement chez nous. Ce sont des gens qui ont des qualités et des défauts, mais qui ont sur nous l'avantage de voir clairement leurs intérêts et de se décider vite. Ils nous ont aidés de leurs armées, parce qu'ils savaient que notre défaite serait la préface de la leur. Ils nous aideront de leur argent, parce qu'ils ne veulent pas perdre ce qu'ils nous ont prêté et qu'une France ruinée ou travaillée par les complices de Caillaux serait tôt ou tard envahie par les Boches. Mais il est tout naturel qu'ils nous demandent des garanties et qu'ils préfèrent traiter avec un gouvernement solide et honnête, ami de l'ordre, appuyé sur la partie saine et laborieuse de la nation.

D. - A. F.

INFORMATIONS

Le contrôle de l'exécution du traité

Dans l'attente de la commission des puissances alliées chargée de surveiller l'exécution du traité de paix, le gouvernement allemand a pris toutes les dispositions pour la loger à Berlin. On compte sur 400 officiers, 800 à 900 hommes et 200 automobiles. On a réquisitionné une partie du Kaisehof, de Leden-Hotel, les hôtels Carlton, Sakonia, ainsi que la « militärtechnische akademie ».

Le général Degoutte à Mayence

Le général Degoutte a pris le 19 le commandement effectif de l'armée du Rhin, à la tête de laquelle le général Fayolle était resté jusqu'à ce jour.

Désormais, le pouvoir civil sera entre les mains de M. Tirard, haut-commissaire du gouvernement, lequel réside à Coblenz, et le pouvoir militaire entre celles du général Degoutte, dont le siège est à Mayence.

La reprise des relations avec l'Allemagne

Les gouvernements alliés se sont mis d'accord pour subordonner la nomination d'un ambassadeur en Allemagne à la façon dont, pendant un temps indéterminé, qui peut aller de deux mois à un an, les Allemands auront eu à cœur d'exécuter les clauses du traité.

L'Autriche a ratifié le traité

On mande de Vienne que l'Assemblée nationale a ratifié le traité de Saint-Germain par 70 voix contre 19.

La chute du Soviet

M. Sazonof a reçu, à l'ambassade de Russie, un télégramme de source anglaise, confirmant officiellement l'occupation de Pétrograd par les troupes du général Youdenitch, après évacuation de la capitale par les armées rouges.

D'autre part, un radio-télégramme allemand, daté du 18 octobre, 14 heures, dit :

Poudenitch a dû entrer à Saint-Petersbourg.

Un discours politique de M. Clemenceau

Il se confirme que M. Clemenceau, président du Conseil, se propose de prononcer, en vue des prochaines élections, un grand discours pour exposer la politique qu'il préconise. Cette manifestation aura lieu dans une ville de province, à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre prochain au plus tard.

On affirme que M. Clemenceau prononcera ce discours à Strasbourg.

La croix de guerre à Paris

Dimanche, à eu lieu la remise solennelle par le président de la République de la Croix de guerre à la ville de Paris.

CHRONIQUE LOCALE

Qu'elle reste fermée

M. Deschanel, président de la Chambre, a prononcé dimanche à 21 heures, un éloquent discours pour clôturer la onzième législature. Il a tressé les dernières couronnes aux députés sortants du Palais Bourbon pour rentrer dans leurs circonscriptions où ne les attendent pas avec enthousiasme les électeurs.

Il leur a dit qu'ils avaient beaucoup travaillé, mais, a-t-il ajouté : « Pour vous juger, l'Histoire devra définir avec précision la part que vous avez prise à l'œuvre de la défense nationale. »

Pour de nombreux sortants, le jugement de l'Histoire importe peu ; ce qui leur importe à cette heure, c'est le jugement des électeurs.

Et si ceux-ci disent : « Vous, allez-vous en. A d'autres ! » les sortis seront médiocrement flattés de lire plus tard, dans quelques années, s'ils sont encore en vie, des éloges grandiloquents sur la Chambre Française de 1914-1919.

« J'en étais », murmureront les sortis ; et ses regards se tourneront vers son portrait le représentant de pied en cap la poitrine barrée de l'écharpe tricolore. Souvenir vieux, doux et amer à la fois.

Ce sera une consolation : mais ce ne sera pas la seule consolation qu'il aura. Car si malgré tous les efforts tentés, toutes les combinaisons triturées au sein des Commissions pour conserver son mandat législatif, le périmé n'est pas renvoyé par les électeurs au Palais-Bourbon, il pourra maugréer, pester, s'indigner, mais il ne manquera pas de dire : « Je n'ai pas perdu. »

Il aura toujours gagné, quoi qu'il arrive, une pension de retraite !

C'est peu en regard des avantages que procure dit-on, un titre de député. Mais ce sera toujours ça de pris.

Néanmoins, la postérité — c'est-à-dire les futurs députés — ne saurait manifester une grande reconnaissance aux périmés.

Car ceux-ci ont pensé à leur propre sort, ils ont bâti une loi électorale dans le seul but de se faire réélire : ce n'est pas bien.

D'autre part, ils ont décidé de s'octroyer une pension de retraite de 2400 francs pour 5 ans d'un travail peu pénible : c'est mal.

Somme toute, ils n'ont pensé qu'à eux. D'une façon ou d'une autre, ils ont fait leurs affaires.

Pourquoi tant d'égoïsme ? Pourquoi n'ont-ils pas pensé à augmenter le traitement, le porter de 15 à 25.000 au moins ? Parce que la plupart des périmés n'en profiteront pas ? C'est du pur égoïsme !...

L'Histoire dira ce qu'elle voudra plus tard : pour Finstant, les électeurs diront ce qu'il leur plaira de dire à l'endroit de leurs bergers qui pendant 5 ans ont mané la houlette comme une matraque.

Les populations ne diront pas qu'elles ont été gâtées par eux, encore moins par leurs administrations, soit au point de vue des communications, des transports, soit au point de vue du ravitaillement. Et l'Histoire le dira aussi.

Par politesse, M. Deschanel en leur ouvrant la grande porte du Palais-Bourbon, a voulu être aimable envers ses collègues, mais il a fermé vivement la porte de la Bonne Maison sur les talons des périmés.

Qu'elle reste fermée.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Merigand Léonard : a toujours été un vaillant soldat faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 23 juin 1915. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Mercier Pierre : brave soldat. Sur le front au début de la campagne, s'est fait remarquer par sa courageuse attitude dès les premiers combats. Mort glorieusement pour la France, le 14 septembre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Merit Julien : excellent sous-officier d'un grand courage, plein d'entrain et de dévouement. Tombé en brave le 13 janvier 1915, aux attaques de Mesnil-les-

Sénat

Séance du 18 octobre 1919

Le Sénat vote le projet relatif aux habitations à bon marché, puis il discute le projet d'exploitation provisoire des houillères de la Sarre. Les mines de la Sarre, dit M. Loucheur, ne tarderont pas à donner un rendement très important.

M. Noulens déclare que le Gouvernement a hâte de revenir au régime de la liberté du commerce.

Séance du 19 octobre 1919

Le Sénat discute le projet de loi sur l'amnistie. MM. Flaisnières, Tournon, Clemenceau, Ignace, Guillier prennent la parole. Le projet est adopté.

Hurlus (Champagne). Croix de guerre avec étoile d'argent.

Sont décorés de la médaille militaire :

Pour prendre rang du 3 décembre 1915.
Deschamps Jules : caporal de réserve à la 10^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; très bon gradé. A été très grièvement blessé, le 31 mai 1918, à Tigny, lors d'une violente attaque allemande. Amputé de la cuisse gauche une blessure antérieure.
Pour prendre rang du 23 mai 1919.

Guipoux Joseph-Marie : sergent de réserve à la 3^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie ; très bon sous-officier, plein d'entrain. A été très grièvement blessé, le 31 mai 1918, au cours d'une violente attaque allemande, près de Soissons. Amputé de la cuisse gauche. Une citation.

Intendance

M. Bressolles, attaché de 2^e classe à l'Intendance est promu à la 1^{re} classe et affecté à la 17^e région.

Service de Santé

M. Martimor est promu médecin aide-major de 1^{re} classe et affecté à la 17^e région.

Gendarmerie

Les militaires ou anciens militaires sont admis dans la gendarmerie et affectés à la 17^e légion.

Dupuy François, brigadier, 17^e rég. de chasseurs à cheval, 1^{er} escadron.
Bedou Louis-Marie, soldat, 15^e escadron du T. E. M. (élève).
Bousquet Julien, cavalier, 10^e rég. de dragons, E. H. R.
Brisson Marcel-Léonce, soldat, 12^e rég. de tirailleurs indigènes, C. H. R.
Cadiergues François, cavalier, 10^e rég. de dragons, E. H. R.

Conival Léon ex-canonnier, proposé par la compagnie du 1^{er} rég.
Courrèges Albert, ex-soldat, proposé par la compagnie de la Manche.
Décamps Gaston-Paul, ex-soldat, proposé par la compagnie du Gers.
Delvert François-Auguste, ex-cavalier, proposé par la compagnie du Lot.
Ducia Jean, ex-soldat, proposé par la compagnie du Lot-et-Garonne.
Jauze Jean-Baptiste, ex-canonnier proposé par la compagnie de l'Ariège.
Moles Jean, ex-soldat, proposé par la compagnie du Lot.

Lycée Gambetta

M. Clauze, précédemment nommé professeur (mathématiques) au lycée de Rodez, est nommé en la même qualité au lycée de Cahors.

Enseignement secondaire

Notre jeune compatriote M. Berberet, ancien élève du lycée Gambetta est nommé répétiteur au collège de Lectoure.

Nos félicitations.

Mlle Leyriss, chargée de cours au collège de jeunes filles de Figeac, est nommée professeur d'anglais à Pamiers.

M. Jean-Pierre Suran est délégué des langues et espagnol à l'école supérieure de Saint-Céré.

Mlle Segonds, répétitrice au collège de jeunes filles de Figeac, est nommée chargée de cours de lettres au dit collège.

Mme Gobé-Cros, des cours secondaires de jeunes filles de Gap, est nommée au collège de jeunes filles de Cahors.

Mlle Rousson, professeur au collège de jeunes filles de Cahors, est nommée à Bourges.

Contributions directes

M. Victor Costes, contrôleur des contributions directes à Guéret, est nommé contrôleur-rédacteur à Cahors.

HOMMAGE

aux anciens élèves du Lycée tombés au champ d'honneur

Comme nous l'avions annoncé, à eu lieu dimanche, 19 courant, la Réunion des jeunes combattants du lycée Gambetta, sous le patronage de la Société des anciens élèves.

A 10 heures, dans la Chapelle de l'établissement, ornée de draperies tricolores, avec les dispositions voulues pour recevoir les nombreux invités, une Messe de commémoration a été dite par l'aumônier du lycée, M. le Prévost, que nous remercions de sa courtoisie et de sa bienveillance, reçut les Anciens et les Jeunes dans la salle des Pas-perdus.

A 12 heures, avait lieu à l'Hôtel Blanc, un banquet comptant 48 convives. Le Docteur Ausset présidait ayant à ses côtés M. Paumès, professeur au lycée, et M. Chéry père, qu'une délégation de jeunes poilus était allé inviter à prendre part à leur manifestation, voulant le remercier de ce qu'il avait fait pour les Quercinois durant la guerre.

Menu excellent : vins généreux qui défilait rapidement les langues, et, au Champagne, commence la série des discours. L'aphone par suite d'un refroidissement, le lieutenant Bergon pria son camarade Paumès de prendre la parole et de lire son discours. Le jeune receveur de l'Enregistrement, lit avec beaucoup de netteté le fort beau discours très applaudi de son compagnon d'armes, et dont je ne puis résumer que les pensées principales.

Le plaisir de se revoir après 5 ans de séparation, de pouvoir se compter, hélas ! combien manquent à l'appel ! Et, dans une superbe envolée, il nous représente l'état d'âme, à la tranchée, de ces chers disparus : comme ils revoyaient dans un film rapide se dérouler à leurs yeux le pays natal et les êtres qui leur étaient chers. Ils songent à leur lycée, à leurs maîtres à qui ils doivent cette instruction solide, cette forte éducation qui a fait d'eux ce qu'ils sont, des hommes prêts à mourir pour leur patrie.

Puis il conjure ses camarades de ne pas oublier que leur tâche n'est pas terminée : il faut rester unis pour lutter contre le retour offensif de l'ennemi, à tous les points de vue, économique, industriel, intellectuel ! Il lève son verre au souvenir des héros morts pour la France. Le jeune orateur, par une touchante attention, dit combien ses camarades sont heureux de voir à cette table leur ancien maître, leur guide et leur protecteur à la guerre. M. Chéry était visiblement ému.

A son tour, le Docteur Ausset se lève, il se sent très honoré, lui, simple soldat de l'arrière d'avoir été choisi comme président de cette touchante manifestation. Lui aussi adresse une parole aimable à M. Chéry qui lui serre la main. Il préche l'union qui permettra, après avoir gagné la guerre, de gagner la paix. Il faut donc redoubler de discipline, d'efforts dirigés vers un même but, et mettre une lèvre à toutes les discussions. La grandeur de la France avant tout et il boit à la santé des jeunes poilus et au souvenir des braves morts au champ d'honneur.

M. Chéry se lève et parle en ces termes : Mes chers amis, Permettez-moi de vous dire combien j'ai été touché de votre délicate attention, en m'offrant de m'asseoir à votre table et de prendre part à cette manifestation de reconnaissance envers vos camarades tombés au champ d'honneur et dont le mort glorieux nous a donné la victoire du droit sur la force et la Barbarie moderne. Vous m'avez fait un grand honneur et je vous en remercie ! Le poilu, en effet, est entré dans l'immortalité son nom est inscrit en caractères d'or éternels dans l'histoire du Monde son nom a conquis le droit de cité dans toutes les Langues. Poilu veut dire : souffrances inconnues dans les annales des peuples, courage, héroïsme. Et le poilu est un français ! Vivent les Poilus.

Et quoique je n'aie pas été un officier combattant, vous êtes cependant venus à moi, parce que, durant cette épouvantable guerre, je me suis mêlé à vous, autant qu'il m'a été possible et loisible de le faire, vous encourageant, vous relevant dans les heures d'angoisses, intermédiaire entre vous et vos familles et souvent près de vos chefs qui ne savaient rien refuser. Mais vous n'avez pas oublié non plus que, moi aussi, j'ai vu partager vos tristesses, vos misères de la tranchée, les sifflements des trajectoires des obus meurtriers ou le fracas de la mitrailleuse ! Combien d'entre vous qui hélas ! manquent à l'appel, n'ont pas soigné au moment suprême, parfois, en pleine action ! que d'autres n'ont pas enveloppés dans des toiles de tente, les baignant au front, pour leur famille, avant de les confier à la terre arrosée de leur sang généreux et fier ! Que je peux le dire, et j'en suis fier ! Il n'y a pas un poilu digne de ce 3 fronts de Champagne et d'Arras que je n'ai parcouru souvent, parfois tous les jours, héros d'y rencontrer des Quercinois et Lotois et de pouvoir ainsi rassurer leurs familles anxieuses !

Et voilà pourquoi, en ce jour de commémoration vous avez voulu honorer mes chers blancs ! Et cependant je n'ose pas me comparer aux héros que vous avez été, et morts et rescapés, je vous salue, chapeau bas, bien bas !

La paix est signée ! votre tâche terminée, une autre recommence ! travailler et veiller car l'ennemi songe à la revanche ! Clemenceau, qui au Parlement, ne devrait compter que des admirateurs, disait dernièrement : « Nous avons à faire à un ennemi intelligent, opiniâtre, méthodique ! A vous, jeunes générations, de faire bonne garde, de cimenter tous les jours cette union sacrée qui nous a valu la mission glorieuse ! Songez à la Paix si chèrement achetée. Songez à nos glorieux poilus qui dorment le sommeil des braves ! Vous êtes leurs légataires, ils vous ont confié la France victorieuse ! Ne l'oubliez pas. Vivent les Poilus !

M. Paumès prend à son tour la parole. Bien qu'il n'ait pas la même raison de parler que son collègue Chéry, dont vous connaissez le rôle pendant la guerre ou que le Docteur Ausset, dont on sait le dévouement à nos blessés, il éprouve néanmoins le besoin de dire quelques mots. Et dans une allocution très fine, M. Paumès avoue à son auditoire, dont le plupart ont été ses élèves qu'il doit leur faire amende honorable ! Que de fois ne

lui est-il pas arrivé, comme à tout professeur, de vous gronder et de vous reprocher de ne pas valoir vos devanciers. Eh bien ! je m'étais trompé car vous valiez mieux qu'eux, vous avez mieux fait qu'eux ! Et maintenant quand j'aurais à m'engager, à blâmer ! il me faudra trouver d'autres raisons ! Vous avez été des héros, je vous en félicite. Ensuite, M. Paumès fait à la génération nouvelle un tableau très clair de la conduite dans la vie, afin de lutter contre l'Allemagne prête à recommencer la lutte. Puis il communique, et cela nous a touchés, le projet de l'Association, d'élever, au lycée, un stèle, avec inscription en marbre des noms de tous nos morts glorieux, afin que nos élèves, voyant tous les jours ce monument commémoratif, songent à ceux qui ont versé leur sang pour la France et n'oublient pas qu'ils sont leurs légataires.

Mais, ajoutait l'orateur, le cœur et les sentiments sont suffisants pour l'acte. Alors il engage les Membres de la Société à faire de la propagande pour augmenter les adhérents et il invite les poilus présents à se faire inscrire, dans le cas où ils ne le seraient pas. Car, en mai prochain, l'Association organisera une manifestation grandiose pour inaugurer ce monument. Puis il termine en saluant les héros tombés au champ d'honneur !

Séance tenante, les non adhérents donnent leurs noms et la Société compte quelques membres de plus.

Le cannois Pagès, ancien adjudant au 7^e, médaillé militaire, se lève et prend la parole, au nom des poilus qui l'ont chargé.

Il préche l'union, l'appel de toutes les bonnes volontés, sans distinction d'opinion. Ceux-là seuls ont le droit de parler, qui ont fait leur devoir à la guerre ! Au loin les mauvais français ! Un moment solennel approche, où l'électeur va décider du sort des travailleurs. C'est le moment du devoir ! Allons-y la main dans la main, sans faiblir, sans compromission ! Songez à nos morts ! Songez à ceux qui ont versé leur sang, qui ont sacrifié leur santé en service commandé. Ceux qui ont été à la peine ont droit d'être à l'honneur. Voilà les idées maîtresses développées avec beaucoup de chaleur par notre camarade et qui a été fort applaudi.

Ensuite on s'est séparé, heureux de s'être revus ! hélas combien reposent là-bas.

Vivent les Poilus !

Le départ du 7^e

Par petits détachements, les troupes de notre 7^e quittent Cahors pour aller tenir garnison dans les pays reconquis.

Dans quelques jours, Cahors n'aura plus que 2 ou 300 soldats.

La musique militaire, également, a quitté Cahors. Dimanche, elle a donné son dernier concert sur les Allées Fénelon.

On voit que les belles lettres publiées dans les journaux affirmant que Cahors conserverait la troupe et la musique, sont lettres mortes, périmées. L. B.

Le cylindrage

Les cantonniers sont actuellement occupés au rechargement des routes. La route nationale Paris-Toulouse est garnie de gros pavés que dans quelques jours écrasera le cylindre à vapeur.

La ville ferait bien de profiter de l'occasion pour prier l'administration de faire passer le rouleau sur le chemin de Recouchet (à Cabessus).

Aussi bien, l'administration ne ferait que son devoir, puisque le chemin de Recouchet est un chemin vicinal ordinaire dont elle doit assurer l'entretien.

Les habitants de Cabessus ayant versé une somme rondelette pour la réparation de ce chemin, ne pas faire cette réparation, c'est les frustrer.

La municipalité ne saurait rester plus longtemps indifférente à cette question.

Signalons, en outre, le mauvais état du chemin de grande communication de la gare de marchandises, à Cahors. L. B.

Union des Combattants du Lot

Séance sociale : rue de Colomb, Figeac. Siège départemental : 19, boulevard Gambetta Cahors.

Lettre ouverte à Messieurs les Maires du département du Lot.

Messieurs, Le département du Lot a fait à la Patrie le sacrifice de 6.554 de ses enfants, dont 5.150 agriculteurs.

Ces morts magnifiques ont laissé à leurs Camarades du front qui leur survivent, comme un testament sacré, le devoir de veiller jalousement sur la prospérité de leur petite patrie départementale.

Gerbert avait voulu partir. Berneret le retint.

— Non pas, non pas ! Restez... dans votre intérêt.

Et lorsqu'on eut apporté les lampes, et qu'on put se voir, enfin — car dans le jardin, c'était la nuit profonde — Berneret présenta Gerbert et Charlotte. Charlotte s'était mise en pleine lumière, Jean, devant la jeune femme qui surgissait ainsi, arborée par la douce clarté des abat-jour roses, eut le geste rapide d'un homme surpris par cette apparition si jolie. Elle avait revêtu de ce Ponthierry dont Cécile lui parlait comme d'un ami d'enfance, et lorsqu'elle regardait, pensive, la maison du bord de l'eau, l'ombre s'allongeait des tours de Castelnoir continuait dans l'imagination inoccupée de Charlotte les souvenirs évoqués par la jeune fille. Elle se plaisait à la contempler, cette ombre redoutable, au déclin du jour, s'abaissant sur l'humble demeure de Gerbert. Brusquement, tout passait de la joie à la tristesse, de la lumière à la nuit. Pareil à un oiseau monstrueux, le noir donjon planait sur la vallée, et c'était, par lui, comme une prise brutale de possession, la main mise d'une force triomphante sur une faiblesse qui ne se défendait même pas. Et par un phénomène curieux de transposition, il semblait à Charlotte que ses deux années des Chocats, elle les avait vécues, non sous son propre toit mais à l'abri des tours crénelées de la forteresse féodale, peletonnée, craintive et frissonnante, dans l'obs-

curité protectrice qui tombait de là-haut...

Sous le regard charmé de Jean, l'indifférence habituelle de Charlotte s'anime d'une curiosité ardente. Une vie nouvelle jette des flammes dans ces yeux bleus, du rose à ce visage qu'aucune passion, aucune envie, aucun souci n'avait fait tressaillir encore.

Et loin de la lumière où elle s'est réfugiée, afin de mieux garder pour elle sa joie de retrouver Ponthierry, Cécile, attentive, a vu s'opérer ce changement, cette âme s'éveiller, cette fleur soudain se parfumer.

Du premier regard, cette femme et cet homme s'entendirent.

Et toute la soirée, Cécile s'aperçut, avec un docteur dont rien n'apparut sur son calme visage de vierge avertie, que Jean ne s'occupait plus que de cette frêle figurine, ne pensait qu'à elle, ne parlait que pour elle.

Avec la tendresse discrète d'un amour dont elle souffrait depuis longtemps et dont Jean ne se doutait guère, Cécile lui avait adressé un reproche :

— Depuis près de trois ans, sais-tu bien ? tu négliges les pauvres gens simples de ton village qui furent pourtant tes amis, autrefois...

— Et me trouves-tu vieillie ?

— Oh ! moi, dit-elle, je ne te regardais pas comme tout le monde... je ne te verrais jamais vieux.

Trois ans, c'est un bail, fit le notaire avec conviction.

— Je veux être franc... j'ai peur,

C'est dans ce but, et pour remplir cette mission, que nous avons fondé

L'Union des Combattants du Lot.

Au nom de nos morts glorieux et au nom des survivants l'Union des Combattants du Lot a donc l'honneur de vous demander, Messieurs, de vouloir bien prendre en considération les désirs suivants :

1^o qu'une proportion des deux-tiers (environ 65 %) soit réservée aux combattants et ascendants, dans les candidatures aux Conseils municipaux, sur le point d'être renouvelés ;

2^o que le choix de ces Combattants soit fait avec la collaboration de votre groupement communal « de Poilus » ;

3^o que, pour cela, dans les communes où ces groupements n'existent pas encore ils soient constitués au plus tôt par l'initiative d'un combattant ;

4^o que tous ces groupements communaux de Combattants s'inspirent exclusivement du principe de l'Union sacrée ; évitent la politique qui nous divise et s'attachent uniquement, sans aucune distinction de partis, à désigner les plus compétents et les plus aptes à bien administrer nos communes, en vue du relèvement de la France dans la paix.

Je ne doute pas, Messieurs, que vous n'accueilliez avec faveur ce point de vue de justice et de patriotisme qui nous inspire nous-mêmes, et qui demeure l'idéal de l'Union des Combattants du Lot et de tous les poilus de France.

Veillez agréer, je vous prie Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

Eugène CANON, Président de l'Union des Combattants du Lot.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

L'opération terminée, les sapeurs, avec leurs lance-flammes, établirent un rideau derrière lequel les braves qui avaient donné l'assaut se retirèrent sans subir de pertes.

Dès que tout le monde fut rentré dans nos lignes, nous fîmes exploser des mines préparées par nous à l'avance sous les tranchées allemandes attaquées. Les Allemands qui s'étaient précipités pour récupérer leur ligne avancée, furent ensevelis par l'explosion.

A la suite de cette brillante opération, qui fait honneur aux Chefs qui l'ont organisée, comme aux vaillants qui y ont pris part, les récompenses suivantes ont été accordées :

Capitaine Duporcq, Commandant la 8^e compagnie du 7^e R. I., proposé pour la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Sous-Lieutenant Colin, du 1^{er} Régiment du Génie, Cie 22/8, proposé pour la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Sous-Lieutenant Barille, un Caporal et un Soldat cités à l'Ordre de l'Armée.

Sous-Lieutenant François et deux sergents cités à l'Ordre du Corps d'Armée.

Un sergent, trois caporaux et 7 soldats cités à l'Ordre de la Division.

Un caporal et huit soldats cités à l'Ordre de la Brigade.

Les récompenses d'usage (primes, permissions, etc.) ont été accordées aux sous-officiers, caporaux et soldats qui faisaient partie du détachement.

Au Q. G. le 10 avril 1916.

Le Général Commandant la III^e Armée, Signé : HUMBERT.

Le 12 juin, le 7^e quitte l'Argonne et va au repos à Vieil-Dampierre.

CHAPITRE XI

Verdun (Juin-Juillet 1916)

Le 24 juin, ordre est donné au 7^e de se tenir prêt à être embarqué pour Verdun.

Le Général Dupont, Commandant la Division, fait paraître en même temps un ordre du jour dans lequel il dit à ses troupes toute la confiance qu'il a en elles au moment où celles-ci sont appelées à l'honneur de défendre la cité héroïque.

Le lendemain, les bataillons sont enlevés en camions-automobiles. On s'arrache les journaux qui viennent d'arriver et qui portent en manchette : « Le rauc allemand sur Verdun ! » Pourvu que nous arrivions à temps ! Tout le monde lit le journal et le convoi s'ébranle aux accents de la Marseillaise. Jamais le moral ne fut aussi élevé.

On débarqua à Nizville, après avoir suivi la « voie sacrée » (c'est le nom donné à la route Barle-Duc-Verdun qui fut l'arrière principale de l'immense organisme qui a sauvé la ville).

(A suivre).

Mercure

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret le décès de M. Delfour, procureur honoraire.

Depuis sa mise à la retraite, M. Delfour s'était fixé dans son pays d'origine où il jouissait de l'estime générale.

Nous prions tous les siens de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Lauzès

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous avons appris le récent mariage de Mlle Honorine Lemozy de Lauzès, avec M. Henry Pechberty, propriétaire cultivateur à Lentillac.

Aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Fons

Banquet. — Dans le but de fêter l'anniversaire de l'armistice, tous nos démobilisés, jeunes et vieux, ont décidé d'organiser pour le dimanche 9 novembre, une journée de réjouissances suivie d'un banquet.

Le programme, non encore intégralement élaboré et que nous donnerons incessamment, sera des plus attrayants.

D'ores et déjà, nous sommes en mesure de confirmer qu'une brillante fanfare arrivera dans nos murs le samedi 8 novembre.

Toutes nos félicitations aux dévoués et valeureux organisateurs.

Gourdon

Banquet des démobilisés. — Le banquet des démobilisés de la commune de Gourdon, est fixé au mardi 11 novembre 1919. Nous sommes heureux que les organisateurs aient choisi cette date puisque c'est le même jour qu'un an d'intervalle le droit de revivre fut donné à la France par l'armistice de la Victoire.

La collation est fixée à 12 francs. On peut dès à présent prendre des cartes dans tous les bureaux de tabac de la ville ou adresser les adhésions avec leur montant à M. Roger Auricosta.

Le soir, à 21 h. 30, un grand bal clôture la journée, auquel tous ceux qui auront participé au banquet auront entrée gratuite. Pour les autres cavaliers le prix d'entrée est fixé à 3 francs.

Les adhésions pour le banquet seront reçues jusqu'au dimanche 1^{er} novembre, dernier délai.

Sur l'air de Madame ANGOT !

Il nous vient du Pays des Bolchevistes, un écho tout au moins bizarre :

« Au cours d'un attentat récent à Moscou plusieurs membres du Comité central ont été blessés. Il a paru au Gouvernement qu'une compensation était due à ces bons citoyens. Un radiotélégramme adressé de Moscou à Reval, annonçait que ces blessés viennent d'être nommés prolétaires honoraires héréditaires. »

Ce n'était pas la peine assurément d'avoir organisé la lutte des classes pour niveler toutes les conditions sociales, et en arriver maintenant à rétablir une hiérarchie du prolétariat !

Section Electricité

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamo et magnéto. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Demandez nos tarifs Huiles et Savons

L. AUBERT, Père et Fils Rue Teinture, SALON

Laine à tricoter

1, 2, 3, 4 et 5 fils en 20 coloris. Pelote de 50 gr. 40 fr. le kilo. Gros stock disponible, livraison par toutes quantités. MIRONNET, 61, rue Balagny, PARIS, 17^e.

Représentants

ser. fixe et commission. s'adresser pour places Vins, Liqueurs, Moussoux extra. Prix défiant toute concurrence. Ecrire : M. BAUDIN, 9, rue Sébastien-Gryphe, LYON.

Le Gérant : A. COUÉSLANT, Imprimerie COUÉSLANT (personnel intéressé).

La conscription anglaise

De Londres : Le ministre de la guerre annonce que la conscription serait abolie avant le mois d'avril. Les engagements pour l'armée de volontaires étant suffisants.

Von der Goltz proteste

De Londres : Entrevu par le rédacteur d'un journal anglais, Von der Goltz a déclaré qu'il était faux qu'il eût été rappelé par le Gouvernement allemand. Il est venu à Berlin pour prendre part à des conférences, mais il n'a pas reçu l'ordre de rester définitivement.

(Berlin se moquera donc des Allemands).

La question de Tanger

De Madrid : La presse espagnole espère que le roi, au cours de sa visite en France, traitera avec le Gouvernement la question de Tanger.

Salandra lapidé

De Rome : Au cours d'une réunion électorale, M. Salandra, ancien président du Conseil, dut s'enfuir sous une grêle de pierres. Il serait sérieusement atteint à la tête.

Cours de Solfège

LEÇONS DE CHANT & LEÇONS DE PIANO

Madame ROULLON, 1, rue du Pot-Trinquat

ON DEMANDE

UNE APPRENTIE, payée de suite S'adresser : Mlle FOURÈS, modiste, rue Maréchal Joffre.

COUPÉ A VENDRE

Bon état S'adresser au Bureau du Journal.

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur électricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Force. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamo et magnéto. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Demandez nos tarifs Huiles et Savons

L. AUBERT